

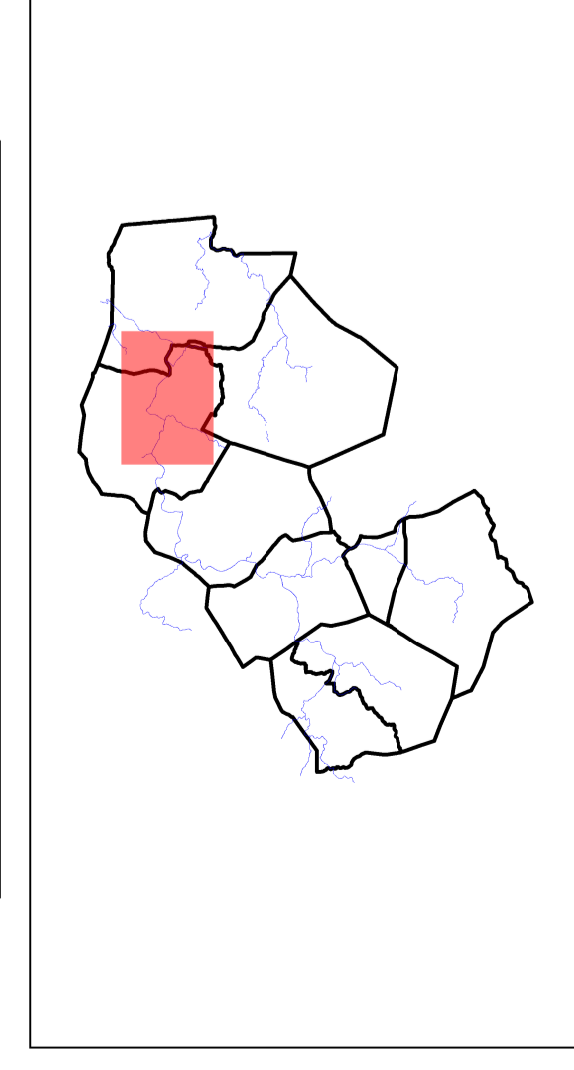


Plan de Prévention des Risques Inondations

APPROUVE LE : 04 août 2017
Arrêté préfectoral n° 007M-SPRIS-2017-022

Commune de Portel-des-Corbères (2/2)

Carte des enjeux



Echelle : 1/5 000ème

0 100 200 300 m



Juillet 2017



- Ligne communale
- Secteurs urbanisés
- Secteurs susceptibles d'être urbanisés lors zones inondables
- Bâtiments à caractère inaliénables
- Equipements publics
- Espaces protégés
- Entreprises inondables
- Fronton de la future ligne CVR

